

Décision

Générale

colonial

Décision n° 08-469-1935 affectations

n° 08-469-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 décembre 1935

Numéro JO

n° 469 du 31/12/1935

Date du numéro

31 décembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

sont inscrits pour l'année 1936 sur la liste où doivent être choisis par voie de tirage au sort les assesseurs à administration Joindre nu Président du d'appel pour former la Cour criminelle : MM. Berger, administrateur adjoint des coloules : Bertrand, négociant ; Chudeau, directeur de la Société franco-éthiopienne pour le commerce du sel: Dubois, fondé de pouvoirs de la Banque de l'Indochine, suceursale de Djibouti: Folacci, commis principal de la trésorerie: Guiguot chemin de fer franco-éthiopi- en: Guinebault. agent de la Compagnie de l'Afrique orientale : Labussière, agent de la C'ompagnie des Messtegeries Létorey, comptable de la Nociété franco-éthiopienne pour le commerce du sel; Meunier, chef du Service des travaux publiés : Poggioli, agent général de la Comprugnie de l'Afrique orientale maritime et commerciale: Rousset, directeur de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien.